



ADDENDUM N°1

CAHIER SPECIAL DES CHARGES

Marché public de services relatif à la mission
d'accompagnement des ministères sectoriels dans la
migration vers le Budget programme.

Numéro de référence : **COD22026-10073**

Pays : **République démocratique du Congo**

Procédure Ouverte

<i>Date limite pour demander des clarifications :</i>	Jusqu'au dixième jour avant la date limite de soumission des offres
---	--

<i>Date limite de soumission des offres :</i>	20 octobre 2026 à 10h00 (Heure de Kinshasa)
---	--

COD22026-10073_Addendum N°1

I- Introduction

Cet addendum fait suite à la session d'information et aux questions posées par plusieurs structures. Il vient juste pour prolonger le délai de réception des offres.

II- Modification :

La section C a été modifié comme suit :

SECTION (C) - INTRODUCTION DES OFFRES

10. INTRODUCTION DES OFFRES

10.1. Sans préjudice des variantes éventuelles, le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par marché.

10.2. Considérant l'article 14, § 2, °1 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, il ne serait pas approprié d'imposer l'obligation d'utiliser les moyens de communication électroniques visés à l'article 14, § 7, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

De par sa nature même, ce marché public est tel que les opérateurs économiques nationaux ou régionaux ne bénéficient pas d'un accès égal aux exigences liées à l'utilisation de la plateforme fédérale belge " e-Procurement ". Les caractéristiques techniques peuvent donc être discriminatoires et restreindre l'accès des opérateurs économiques à la procédure de passation de marché, notamment en ce qui concerne la vitesse et la qualité de la connexion internet, ainsi que la qualité du réseau de transport d'électricité.

De plus, les modalités spécifiques proposées par cette plateforme en matière de signature électronique ne sont pas encore compatibles avec les technologies de l'information et de la communication couramment utilisées.

10.3. Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante :

Un exemplaire original de l'offre complète sera introduit sur papier.

Le soumissionnaire joindra à l'offre une copie introduite sous forme d'un ou plusieurs fichiers au format PDF sur Clé Usb.

Elle est introduite sous pli définitivement scellé, portant la mention :

Offre : COD22026-10073 - la mission d'accompagnement des ministères sectoriels dans la migration vers le Budget programme. À l'attention de : Cellule des marchés Publics, Marchés publics.

10.4. L'offre doit être introduit avant le **20 octobre 2026, à 10H00, heure de Kinshasa** , de l'une des manières suivantes :

(a) Par la poste (envoi normal ou recommandé) Dans ce cas, le pli scellé est glissé dans une seconde enveloppe fermée adressée à :

Enabel RDC, 125, croisement boulevard du 30 juin et avenue du Cercle, Kinshasa

(b) Par remise contre accusé de réception : Le service est accessible, tous les jours ouvrables, pendant les heures de travail : de 9h. à 12h30. Et de 13h30 à 15h30. - voir adresse mentionnée à cette clause 10.4 (a).

10.5. Le pouvoir adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que l'envoi d'une offre par courrier électronique ne répond pas aux conditions de cette clause 10. Les offres envoyées par courrier électronique seront rejetées.

DATE LIMITE D'INTRODUCTION ET OUVERTURE DES OFFRES

12.1. Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur **avant le 20 Octobre 2026 à 10H00, heure de Kinshasa (GMT+1)**.

12.2. La séance d'ouverture des offres aura lieu à huis clos à l'adresse indiquée à la clause 10 pour le dépôt des offres.

III- Autres

Toutes les autres dispositions restent inchangées.